

Conduite excellente ⁽¹⁾

Premiers Prix

DÉCERNÉS PAR ORDRE DE MÉRITE

W. Laurendeau, Belles-Lettres	St-Gabriel-deBrandon
F. Chevalier, Classe d'Affaires	Joliette
J. Blain, Classe des Lettres	St-Remi
A. Beaudry, Eléments français	Ditton
A. A. Beaudry " "	St-Alexis
E. St-Jean, Versification	Montréal
F.-X. Pelland, Philosophie	St-Elisabeth
A. Laliberté, Rhétorique	Lanoraie
A. Pelletier, Versification	St-Ambroise
E. Deschênes, Syntaxe latine	Joliette
E. Deserre, " "	St-Ambroise
C. Desrosiers, Philosophie	St-Elisabeth
G. Deshaies, Belles-Lettres	St-Damien
M. Vigneault, " "	St-Ambroise
S. Barrette, Classe des Lettres	St-Mélanie
H. Martel, Rhétorique... ..	Joliette
J. Mondor, Belles-Lettres... ..	St-Damien
A. Semper, Préparatoire	Joliette
N. Prud'homme, Rhétorique	"
W. Geoffroy, Belles-Lettres... ..	St-Ambroise
A. Perras, Eléments français	St-Remi
R. Magnan, Classe d'Affaires	Joliette
J. O'Gorman, Syntaxe française	South Douro, Ont.
M. Champoux, Classe des Lettres	St-Paul
A. Bertrand, Philosophie... ..	St-Julienne
H. Bellerose, Syntaxe latine	Joliette
J. Cabana, Philosophie	St-Cuthbert

(1) Un premier prix est décerné aux élèves dont la conduite a été excellente pendant toute l'année scolaire ; un second prix est accordé à ceux dont la conduite a été excellente pendant neuf mois.

Outre ces récompenses, il y a deux grands prix pour la bonne conduite, fondés par le Rév. P. LaJole, ancien Supérieur. Le 1er est de \$100.00, équivalant droit à une année de pension au Collège, le 2nd, est de \$25.00, équivalant au montant annuel payé pour l'enseignement. Ces deux prix sont décidés par voie de tirage au sort pendant la séance publique qui clôture l'année scolaire. Seuls les élèves qui ont obtenu les premiers prix peuvent prétendre à ces récompenses.